

Peugeot rappelle 3008, 308, 5008, 508 Voiture de tourisme

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **3008, 308, 5008, 508 Voiture de tourisme**
- Marque : **Peugeot**
- GTIN 02/10/2013 - 30/04/2015 05/02/2014 - 27/03/2015 27/01/2014 - 27/03/2015 29/03/2012 - 30/04/2015
- Informations complémentaires : **3008II (T84), 308II, 5008 II, 508**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Une surchauffe du moteur peut entraîner une fuite d'huile.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre